



À la Découverte des Oiseaux de Lanaudière Mise à jour des 33 sites

La parution, en 2007, du livre « À la Découverte des Oiseaux de Lanaudière » a permis à des centaines d'observateurs de mieux connaître le territoire de cette grande région autant que son potentiel ornithologique. Le 2^e chapitre décrit les endroits les plus réputés dans Lanaudière pour l'observation des oiseaux, la description prenant la forme d'un résumé de chacun des 33 sites ornithologiques.

Au fil des années, des modifications aux accès de certains sites et des transformations importantes à d'autres amènent les auteurs du livre à vous informer de ces divers changements et en faciliter la consultation.

Vous retrouverez ci-dessous la courte liste des sites nécessitant cette mise à jour (été 2013).

A) Terres-Basses :

Site n°6 :

La Halte routière est située du côté sud de la route 138, face à la Pépinière de Berthierville.

Site n°8 :

L'accès principal demeure celui décrit au secteur 1. Cependant, l'observateur devra tenir compte que plusieurs aménagements ont été faits dans le cadre du plan de conservation et de mise en valeur du Ruisseau de Feu. Il pourra emprunter les sentiers longeant les zones humides et, ainsi, se rapprocher des oiseaux fréquentant le secteur. D'autres aménagements sont prévus après 2013.

B) La Plaine :

Site n°12 :

L'accès au principal secteur du site (nord) se fait maintenant par un sentier forestier à l'extrémité nord de la rue Georges, située à mi-chemin entre les rues Moncharme et Bélisle (domaine Bélisle), qu'on atteint depuis la route 346. Après avoir garé son véhicule sur la rue Georges, on emprunte le sentier qui mène rapidement au secteur 2 du site et aux nombreux chemins forestiers environnants. En hiver, le sentier initial devient un chemin pour véhicules « tout-terrain », donc interdit aux randonneurs.

Site n°13 :

L'illustration graphique du secteur 3 est imprécise; son accès se trouve toujours à l'extrémité du chemin Neuf, tel que décrit à la page 78.

Site n°14 :

Le Centre Récréotouristique l'Envolée ayant cessé ses opérations, ce site n'est plus accessible au public.

Site n°16 :

Si l'intérêt ornithologique pour ce site demeure, il en va tout autrement de son accès. Depuis 2012, des affiches interdisent l'accès aux sentiers menant vers le chemin Quintal. Nous ignorons si ces interdictions seront maintenues au fil des années, mais nous croyons nécessaire d'en aviser les observateurs qui s'y présenteront. Retenez néanmoins que l'accès au site se trouve sur un terrain appartenant à la Ville de Repentigny.

C) Le Piedmont :

Site n°24 :

En 2009, le « Club des Cascades », récent acquéreur du site, a commencé la réalisation d'un projet résidentiel dont le développement ne permet plus l'accès au public sur la quasi-totalité de sa superficie. Un terrain vague, face à la rue Scenic, est réservé afin d'y aménager un parc municipal accessible au public. Toutefois, en 2013, la municipalité ne pouvait confirmer la réalisation du projet dans un avenir prévisible. L'observation à distance demeure possible, notamment depuis le chemin du lac Gratten.

D) Le Plateau :

Site n°29 :

Accès inchangé, mais notez cependant la tarification : adulte 6 \$/jour; 6 à 17 ans 3.75 \$/jour.

Site n°33 :

Accès inchangé. Il faut cependant noter que les sentiers entourant les étangs ne sont pas accessibles aux vélos et que le chemin évoqué pour accéder au grand bassin n'est plus accessible.